

## **REUNION SSMT DU 21 MARS 2005**

### 1- Election du Directeur du Département :

Pour remplacer A. Gicquel à partir du 22 avril 2005.

Appel à candidature : P. Capolsini est candidat.

C. Herbaut rappelle qu'un DD doit veiller à ce qu'il n'y ait aucune exclusion et à ce que les débats se fassent en réunion en présence de tous.

P. Capolsini affirme son adhésion à ce mode de fonctionnement. Il souhaite travailler de manière transparente au niveau du Département et de l'Administration, en particulier au sujet des réunions de Bureau. Il propose de demander au département un vote de confiance après une année d'exercice de ses fonctions. La poursuite de son mandat de DD sera soumise à deux conditions :

- La confiance du Département,
- La possibilité de continuer sa recherche.

Vote à bulletins secrets : 22 votants, 20 pour P. Capolsini et 2 bulletins blancs.

### 2- Election du Directeur Adjoint au DD :

A. Gicquel propose sa candidature mais C. Herbaut dit que cette fonction est incompatible avec celle d'un VP du CA pour des raisons d'impartialité. A. Gicquel retire donc sa candidature mais s'engage à aider P. Capolsini en cas de besoin.

P. Capolsini expose le rôle du D. adjoint : il s'agit d'un échange de dialogues avec le DD et de quelques dossiers à prendre en charge. (pas de réunions).

Candidature de N. Schmitt.

Vote à bulletins secrets : 24 votants, 23 pour N. Schmitt et 1 bulletin blanc.

### 3- Passage en totalité au LMD en 2005/2006 :

A. Gicquel : Selon le décret du 8 février 2005 relatif aux habilitations de l'UPF à délivrer les diplômes nationaux, les habilitations des diplômes Bayrou ne sont valables que pour 2004/2005. Il faut donc passer totalement en LMD à la rentrée prochaine.

C. Herbaut : Dans la mention SVT, le niveau L5/L6 n'existe pas.

P. Capolsini : La licence Techni.Comest à traiter à part.

P. Leyral : Nous n'avons pas d'arguments forts pour nous opposer à cette décision. Nous pouvons seulement regretter que, une fois de plus, la progression pédagogique qui avait été prévue, ne puisse pas être suivie.

9h55 : départ en cours de P. Leyral.

T. Teai : Nous pourrions envisager de créer des UE d'Université (UE d'U) qui permettent d'enseigner les matières qui passent à la trappe lors du changement de système.

C. Herbaut : Attention, les UE d'U doivent être transversales aux 3 départements. Il faudrait demander une dérogation pour un an.

P. Ortega : L'année de transition, nous pourrions modifier nos programmes pour éviter les redites et combler les manques.

C. Herbaut : Il faut demander ce régime transitoire au CA.

### 4- Liste des UE d'U en S4 et S6

Cette liste a été établie lors de la réunion SSMT du 10 février 2005. L. Caillon propose d'y ajouter une UE de continuation du Projet Professionnel.

- Il faut absolument que les inscriptions à ces UE se fassent de façon plus rigoureuse : inscription dès le 1<sup>er</sup> semestre, avec un classement préférentiel de 1 à 3 très clair de la part des étudiants.
- Il faut que les modalités d'examens dans ces UE soient connues des étudiants.
- Ces UE sont conseillées aux S2, S4 et S6 mais un étudiant devrait pouvoir suivre n'importe quelle UE d'U dans la mesure où le numerus clausus n'est pas atteint et où il y a compatibilité des emplois du temps.

J. Vasseur : Il y aurait moins d'absentéisme si les UE d'U étaient planifiées en milieu de semaine et les UE fondamentales en fin de semaine.

### 5- Point sur la licence pluridisciplinaire spécialité Math - Sciences :

Elle figure dans le contrat quadriennal en cours. Un appel est relancé pour 36 heures de Physique, 36 heures de Chimie et 60 heures de Math.

P. Capolsini : il faut consulter les conditions de rémunérations dans un PV du CA.

J.M. Goursaud : il faut adapter le niveau de cette licence par rapport à celui de la licence Sciences.

### 6- Règlement général des études :

Le Département Droit- Gestion propose dans son article 22 du règlement général du contrôle des connaissances une rédaction complémentaire de l'article 3.6) du règlement général des études (document approuvé au CA du 16 sept. 2004). Le département SSMT est contre cette modification.

#### 7- Calendrier 2005/2006

La proposition des Domaines LLSH et Droit-Gestion est présentée. Le département SSMT souhaite les aménagements suivants :

- Rentrée des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années dès le 12 septembre.
- Faire un maximum de CM la 1<sup>ère</sup> semaine pour pouvoir commencer les TD dès la 2<sup>ème</sup> semaine.
- Vacances de Noël trop tardives le 24 décembre. Fin des enseignements le 17 (ou le 21) décembre.

L. Caillon : Les examens anticipés sont prévus dans le RG du L1 des Sciences.

T. Teai : il faut demander la possibilité de commencer les TD et les TP pendant la 3<sup>ème</sup> semaine des examens de janvier.

P. Ortega : Il faut augmenter le nombre de semaine d'enseignement dans l'année pour éviter les chevauchements d'emploi du temps.

#### 8- Projets immobiliers :

C. Herbaut : Le nouveau bâtiment (entre le A et le E) sera réceptionné fin 2007-début 2008. Il nous faut faire une demande de nouveaux locaux pour 2010 environ. Elle sera transmise par le Haut-Commissaire aux Ministères.

P. Capolsini : il faudrait centrer l'informatique et faire une salle mutualisée dans l'ex-bureau de chimie. Le bureau des géographes pourrait être envisagé dans la salle Espadon.

Les besoins doivent être transmis pour la réunion du 29 mars. Il faut prendre en compte ce qui ne sera pas réalisé dans la tranche actuelle prévue.

#### 9- Jurys du BAC 2005/2006 :

Les membres du SSMT qui n'ont jamais assuré ces jurys sont : S. Ballet, L. Caillon, A. Guarino, M. Lachaize, C. Lopes, N. Schmitt, J. Savariau, R. Blache et J.P. Bonnefoy.

Il est procédé à un tirage au sort : S. Ballet et L. Caillon est volontaire.

#### 10- Questions diverses

1) A. Guarino : rédiger très clairement les conditions de recrutement des vacataires et leurs domaines d'intervention possibles (CM, TD et/ou TP).

C. Herbaut pense que c'est le travail de la DRH.

2) C. Herbaut : il faut distribuer d'urgence les fiches d'évaluation des enseignements pour les exploiter avant la fin de l'année U. (*réponse de S. Mayoura : ces formulaires doivent au préalable être agréés par le CA*).

3) J.M. Goursaud : Situation d'urgence chez les vacataires de math : remplacement de Ku Ka Chun par Martial Nicolet. Le département est favorable.

4) C. Herbaut : Il n'y a pas de budget informatique prévu pour 2005. J.M. Goursaud : Il faut prévoir du matériel pour les nouveaux recrues. P. Capolsini : aucun budget de fonctionnement n'a été prévu pour les salles informatiques dans le budget initial de l'établissement même si Madame la Présidente s'est engagée à trouver, au coup par coup, des solutions à nos demandes.